



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT

DES

CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS

SUR LE

TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Telephone: (202) 458-0388



Bali (Indonésie), le 13 octobre 2018

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 13 octobre, à Bali (Indonésie).
2. La croissance de l'économie mondiale reste vigoureuse, mais inégale et caractérisée, entre autres, par un ralentissement de l'expansion de l'industrie manufacturière et des échanges commerciaux. Le risque d'une détérioration de la croissance mondiale s'est intensifié pour de multiples raisons : incertitude pesant sur les politiques publiques, évolution de la situation géopolitique, resserrement progressif des conditions de financement dans le monde, hausse des niveaux d'endettement et instabilité croissante des taux de change. Nous soulignons le rôle essentiel du commerce international dans la croissance économique, la création d'emplois et le développement durable. Nous appelons les pays membres à mettre en œuvre, avec le soutien du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), des politiques propices à une croissance économique robuste et solidaire, à la réduction des risques et à la promotion de la compétitivité ainsi qu'au renforcement de la viabilité des finances publiques et de la résilience financière.
3. Nous demeurons préoccupés par l'aggravation des facteurs de vulnérabilité liés à la dette dans certaines économies émergentes et certains pays à faible revenu : elle risque de réduire à néant le fruit d'initiatives d'allègement de la dette mises en œuvre dans le passé. La détérioration des perspectives d'endettement accentue la vulnérabilité de ces pays tandis que s'intensifient les risques économiques à l'échelle mondiale. Cette situation exige de solides cadres de politique publique, des réserves budgétaires et extérieures adéquates ainsi que des pratiques durables et transparentes en matière de prêts. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale et au FMI d'aider, en vertu de leurs mandats respectifs, les pays membres à fortifier leur situation budgétaire en améliorant leur capacité de gestion de la dette, en mobilisant davantage de ressources nationales et en développant les marchés financiers locaux. Nous soutenons la démarche pluridimensionnelle adoptée par le Groupe de la Banque mondiale et le FMI pour œuvrer avec les emprunteurs et les créanciers à l'amélioration de l'enregistrement, du suivi et de la déclaration en toute transparence des charges du service de la dette publique et privée. Nous encourageons aussi les efforts engagés pour optimiser la coordination des activités des créanciers dans le domaine de la restructuration de la dette en s'inspirant des travaux de forums existants.
4. Nos réunions ont porté en grande partie sur le développement du capital humain, en raison notamment des répercussions du progrès technologique sur l'emploi, le secteur financier et d'autres aspects du développement. De nouveaux emplois, inexistant il y a dix ans, ont fait leur apparition, tandis que des compétences naguère utiles deviennent obsolètes. Nous avons évoqué la nécessité de faire en sorte que tout un chacun dispose des compétences et des capacités nécessaires pour s'adapter aux bouleversements numériques et en tirer profit. Les pressions qui s'exercent sur les systèmes de finances publiques rendent indispensable l'adoption de nouvelles démarches.

5. Nous accueillons avec intérêt le *Rapport sur le développement dans le monde 2019* portant sur « l'évolution de la nature du travail » ainsi que la démarche qu'il propose pour aider les responsables de l'action publique à comprendre les défis auxquels ils sont confrontés tant à court terme qu'à plus longue échéance. Le développement du capital humain demande d'importants investissements et l'élaboration de politiques ancrées dans la réalité, qui nécessiteront des stratégies et des méthodes nouvelles et efficaces de mobilisation de recettes, au profit notamment de systèmes de protection sociale, de santé et d'éducation offrant une couverture universelle. Nous invitons instamment le Groupe de la Banque mondiale à fournir des conseils et des financements ciblés à ses clients pour les aider à relever ces défis tout en prenant des mesures d'incitation au travail. Afin d'aider les pays à privilégier l'investissement dans le capital humain, nous appelons le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à leur fournir un soutien et un renforcement des capacités adaptés pour mobiliser davantage de ressources nationales, combattre les flux financiers illicites, lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, encourager les investisseurs et créer des instruments novateurs de financement du développement.
6. Nous approuvons l'attention portée par le Groupe de la Banque mondiale à la nécessité d'accroître les investissements — tout en les rendant plus efficaces et plus solidaires — dans l'amélioration des résultats en matière de santé et d'acquisition des connaissances. Nous accueillons favorablement le Projet sur le capital humain et le lancement de l'Indice du capital humain, ainsi que le programme d'appui qui aidera les pays à améliorer leur position au regard de l'indice. Ces initiatives peuvent offrir une plateforme de soutien aux efforts que les clients déploient à long terme en faveur de l'investissement dans les systèmes nationaux et internationaux de santé et d'apprentissage, en les aidant à se préparer à un avenir économique qui sera profondément façonné par les mutations technologiques. Nous appelons le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre ces travaux, étant entendu qu'il est possible d'en améliorer la méthodologie, y compris grâce à la compilation de données désagrégées et exhaustives sur la santé et l'éducation en coopération avec les organismes multilatéraux compétents.
7. La technologie offre de nouvelles possibilités pour accélérer les progrès vers la réalisation du double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée. Simultanément, toutefois, elle engendre de nouveaux risques, notamment l'aggravation des inégalités à l'intérieur des pays et entre eux. Il est urgent d'agir pour optimiser les retombées bénéfiques potentielles et atténuer les risques. Nous sommes favorables à l'action que le Groupe de la Banque mondiale peut exercer pour aider les pays à se frayer de nouvelles voies d'accès à une croissance durable et inclusive en jetant les bases de l'économie numérique, en stimulant les capacités des individus, des entreprises et des institutions, et en promouvant des solutions technologiques. Nous demandons à la direction du Groupe de la Banque mondiale de formuler une démarche pour placer le programme au centre des préoccupations d'ici au printemps 2019 — en tenant compte de la nécessité de travailler de manière stratégique avec les pays clients et les partenaires concernés, notamment le secteur privé et les banques multilatérales de développement.
8. La technologie financière (désignée parfois par l'abréviation « fintech » en anglais) est l'un des principaux axes des activités que le Groupe de la Banque mondiale mène plus largement dans le domaine des technologies de rupture. La « fintech » peut contribuer à la promotion d'une croissance durable et solidaire et à la réduction de la pauvreté en renforçant le développement du secteur financier et l'inclusion financière au profit des ménages et des entreprises, mais aussi en améliorant l'efficacité du secteur et en avivant la concurrence en son sein. Toutefois, la technologie financière peut aussi mettre en péril la stabilité et l'intégrité financières et poser des risques pour la protection des consommateurs et des investisseurs. Nous apprécions l'élaboration, par le Groupe de la Banque mondiale et le FMI, du Programme de technologie financière (ou « Programme Fintech ») de Bali qui regroupe les principales

questions demandant à être examinées par les responsables de l'action publique et la communauté internationale. Dans le cadre de leurs mandats respectifs et en collaboration étroite avec d'autres partenaires, les institutions devraient contribuer à exploiter le potentiel de la technologie financière pour développer les marchés de capitaux, promouvoir l'accès responsable aux services financiers, faciliter les paiements transfrontaliers, renforcer les systèmes d'envois de fonds et mieux gérer les risques liés à l'utilisation de cette technologie. Dans ce domaine, il convient d'axer les efforts sur les pays à faible revenu, les petits États et les populations marginalisées, afin notamment de combler le déficit d'accès des femmes et des microentreprises et petites et moyennes entreprises aux financements.

9. Le secteur privé joue un rôle particulièrement important dans la création d'emplois et le bon fonctionnement des économies, en particulier dans les pays admis à bénéficier des ressources de l'IDA ainsi que dans les États fragiles et/ou touchés par un conflit. Nous invitons instamment le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre les efforts qu'il a engagés pour mettre en application l'initiative « Optimisation des financements au profit du développement » selon la démarche de la « cascade ». L'objectif est que la Banque mondiale, IFC et la MIGA travaillent conjointement à l'uniformisation des règles du jeu et à l'adoption de solutions faisant appel au secteur privé pour faciliter la réalisation des objectifs de développement tout en destinant les ressources publiques aux projets que les entreprises privées ne peuvent pas financer. Nous saluons l'activité stratégique menée par IFC pour créer des marchés, soutenir les investissements pionniers et offrir des possibilités d'activité économique là où elles font le plus défaut. IFC a la capacité de contribuer à la réussite des investissements grâce à ses services de contrôle préalable, de mobilisation de ressources, de renforcement des capacités et de conseil. Nous félicitons aussi la MIGA de contribuer à l'augmentation des investissements dans les pays en développement en rendant possible un accès à moindre coût aux financements à long terme. Nous pensons que cette institution jouera un rôle accru dans le cadre de l'optimisation des financements au profit du développement.
10. Nous réitérons notre soutien à l'IDA en notant le rôle essentiel qu'elle joue dans la réalisation du double objectif du Groupe de la Banque mondiale et sa contribution à l'accomplissement des Objectifs de développement durable. Nous nous réjouissons des progrès considérables accomplis dans la mise en œuvre d'IDA-18, s'agissant notamment des programmes régionaux, de l'aide aux réfugiés, de l'ouverture du nouveau Guichet de promotion du secteur privé et du lancement de la première émission d'obligations IDA. Nous invitons l'IDA à continuer d'innover, de se concentrer sur les résultats au plan du développement et de donner la priorité aux thèmes d'IDA-18 : emploi et transformation économique ; parité hommes-femmes ; climat ; situations de fragilité, de conflit et de violence ; gouvernance et institutions. Enfin, nous attendons avec intérêt les résultats de l'examen à mi-parcours de l'IDA.
11. Les populations les plus vulnérables sont touchées de façon disproportionnée par les problèmes de fragilité, les pandémies, les catastrophes naturelles et le changement climatique. Or, elles n'ont souvent pas accès aux infrastructures élémentaires d'accès à la nourriture, à l'énergie et à l'eau. Nous appelons le Groupe de la Banque mondiale à continuer, en collaboration avec ses partenaires publics et privés, d'étudier des solutions novatrices, de mettre à profit les nouvelles technologies et d'élargir la coopération Sud-Sud dans le domaine de la gestion des risques de crise. Nous l'encourageons aussi à continuer de prendre systématiquement en compte la problématique de la préparation, la prévention, la réaction et la résilience face aux crises en travaillant au point de jonction entre l'aide humanitaire et l'aide au développement. Le Groupe de la Banque mondiale doit aussi fournir à ses clients — en particulier aux pays à faible revenu et aux petits États — des financements et des conseils sur l'action à mener qui leur permettent de recourir davantage aux instruments de financement du risque et de réaliser des infrastructures et des investissements de qualité à l'épreuve du changement climatique et des catastrophes naturelles.

12. Nous remercions les Conseils et la direction du Groupe de la Banque mondiale d'avoir communiqué aux Gouverneurs les projets de résolutions relatives aux augmentations de capital de la BIRD et d'IFC. Nous nous réjouissons de l'adoption des résolutions portant sur l'augmentation du capital de la BIRD, première étape essentielle vers une mise en œuvre effective. Nous trouvons encourageante la rapidité du processus d'approbation des résolutions relatives à IFC et nous saluons les efforts actuellement déployés par les actionnaires pour assurer l'adoption des résolutions en suspens. Nous attendons avec intérêt la présentation aux Réunions de printemps 2019 d'un rapport d'étape sur la mise en œuvre des engagements pris au titre du train de mesures relatives à l'augmentation de capital.
13. Le Comité tient à remercier le Gouvernement indonésien d'avoir accueilli les Assemblées annuelles. Nous exprimons nos profondes condoléances pour les pertes tragiques de vies humaines et les destructions survenues dans les Célèbes centrales et l'île de Lombok. Nous remercions Madame Sri Mulyani Indrawati, Ministre indonésienne des Finances, pour les précieuses orientations qu'elle a formulées et pour le rôle prédominant qu'elle a joué comme Présidente du Comité au cours des deux dernières années. Nous souhaitons la bienvenue à son successeur, Monsieur Ken Ofori-Atta, Ministre ghanéen des Finances.
14. La prochaine réunion du Comité du développement se déroulera le 13 avril 2019 à Washington.